27 mars 2012 **12.322** 

## **Question Claude Borel**

## Site unique: solution-miracle?

Alors que l'absence des coûts de fonctionnement des diverses variantes envisagées dans le dossier hospitalier "plombe" les analyses, le site unique "mère-enfant" existe depuis de nombreux mois. Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer quelles sont les premières tendances en termes d'attractivité (% des enfants neuchâtelois nés à Pourtalès, respectivement à Bienne, Saint-Imier, Yverdon, etc.) et d'économies financières?